



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.17/1997/2/Add.20
22 janvier 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Cinquième session
7-25 avril 1997

Évaluation d'ensemble des progrès accomplis depuis la Conférence
des Nations Unies sur l'environnement et le développement

Rapport du Secrétaire général

Additif

Gestion écologiquement rationnelle des déchets solides et
questions relatives aux eaux usées*

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1 - 2	2
I. PRINCIPAUX OBJECTIFS	3	2
II. RÉALISATIONS	4 - 10	3
III. TENDANCES PROMETTEUSES	11 - 13	7
IV. ESPOIRS DÉÇUS	14 - 22	8
V. NOUVEAUX DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRE	23 - 28	10

* Le présent rapport a été établi par le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), organe chargé de la coordination pour le chapitre 19 d'Action 21, conformément aux dispositions arrêtées par le Comité interorganisations sur le développement durable. Il résulte de consultations et d'échanges d'information entre organismes des Nations Unies, organisations scientifiques internationales et nationales, organismes publics intéressés et autres organismes divers et particuliers.

INTRODUCTION

1. Le présent rapport fait le point des progrès accomplis dans la mise en oeuvre des objectifs énoncés au chapitre 21 d'Action 21 (Déchets solides et eaux usées), compte tenu des décisions prises à ce sujet par la Commission du développement durable à sa deuxième session de 1997. La production de déchets ménagers et industriels continue à augmenter dans le monde entier et en termes absolus et par habitant. Dans le monde développé, la production de déchets par habitant a triplé au cours des 20 dernières années et est maintenant cinq à six fois plus importante que dans le monde en développement. Dans ce dernier, tout porte à croire que la production de déchets passera du simple au double au cours des 10 années à venir. Selon certaines projections, la production mondiale de déchets devrait quintupler d'ici à 2025.

2. Dans de nombreuses villes des pays en développement, les services de gestion des déchets engloutissent actuellement une bonne partie du budget des autorités locales. Très souvent, les autorités municipales ne sont pas pour autant à même de suivre l'accroissement de la demande. L'insuffisance des services de gestion des déchets touche en premier les pauvres des villes, ceux-ci vivant dans des habitats précaires souvent non desservis par les services municipaux. Il en résulte inévitablement une baisse de la qualité de la vie en ville et des pressions accrues sur les services de santé du fait des maladies liées aux déchets et de la pollution des ressources en eau en milieu urbain.

I. PRINCIPAUX OBJECTIFS

3. Le chapitre 21 d'Action 21 définit quatre principaux domaines d'activité liés aux déchets :

- a) Réduire la production de déchets;
- b) Maximiser la réutilisation et le recyclage écologiquement rationnels des déchets;
- c) Promouvoir l'élimination et le traitement écologiquement rationnels des déchets;
- d) Étendre les services en matière de déchets.

Depuis le Sommet planète Terre, on s'est beaucoup intéressé, en matière de gestion des déchets solides, à la promotion de la réutilisation des déchets par le secteur non structuré et à la prestation de services aux zones à faible revenu dans le cadre de projets communautaires. Concernant les eaux usées et l'assainissement, les principaux objectifs consistent à promouvoir le traitement et l'évacuation efficaces des déchets et à mettre en place des services d'assainissement abordables. Pour ce qui est de la gestion des déchets solides, les projets pouvant aboutir à la création de micro-entreprises ou déboucher sur des activités génératrices de revenu sont plus intéressants et plus viables que d'autres. Dans le monde développé, on a axé davantage l'attention sur la réduction de la production de déchets et sur l'utilisation de la notion de vie utile dans l'évaluation des écotechniques industrielles.

/...

II. RÉALISATIONS

A. Réduire la production de déchets

4. La mise au point et la mise en oeuvre de stratégies de réduction de déchets se sont améliorées depuis la Conférence, mais essentiellement dans les pays en développement. Dans certaines villes d'Europe, les campagnes tendant à encourager les collectivités à pratiquer la collecte sélective au niveau des ménages ont été si probantes que les déchets ainsi collectés ont dépassé la capacité de recyclage des autorités municipales et que les prix sur le marché des matières recyclées ont baissé considérablement. La situation est également encourageante en ce qui concerne le secteur industriel. De nombreuses industries des pays en développement comprennent maintenant que la réduction des déchets peut, dans bien des cas, se traduire par une exploitation plus efficace et une réduction des coûts (encadré 1). On a donc tout intérêt à sensibiliser le secteur industriel à l'importance des pratiques tendant à réduire les déchets. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) s'emploie activement à promouvoir la réduction des déchets par le secteur industriel dans le cadre de son Programme industrie et environnement.

Encadré 1

Étude de cas sur la réduction des déchets dans le secteur industriel de l'Ontario

La Upper Canada Brewing Company de Toronto est une société privée employant une cinquantaine de personnes dans des locaux d'une superficie d'environ 10 000 mètres carrés. Cette société a réussi à réduire le volume des déchets qu'elle produit de pas moins de 99 %. Les initiatives de réduction ont visé essentiellement les fournisseurs, qui ont été priés d'éliminer les emballages superflus. Dans le cas des fournisseurs qui se sont montrés initialement récalcitrants, la société leur a renvoyé, à leurs frais, lesdits emballages. Elle a également réussi à obtenir que des matières compostables telles que le pop-corn et les journaux soient utilisées pour le conditionnement de fournitures. Les initiatives de recyclage ont été axées sur le papier fin, les récipients de boisson, le papier journal, le carton ondulé, les plastiques et les matières organiques. Les drêches servent d'aliments pour bestiaux. Bien que la vente de matières recyclées n'ait pas rapporté de recettes directes et que les dépenses de démarrage et d'équipement se soient élevées à environ 15 000 dollars canadiens, la société a réussi à économiser au total 330 000 dollars canadiens sur les dépenses de mise en décharge et de collecte.

Source : MacRae, document présenté au Congrès international R'95, Genève (Suisse), 1er-3 février 1995.

5. Dans les pays en développement, les efforts tendant à promouvoir la réduction des déchets se sont heurtés à l'absence de données sur la production de déchets à la source et sur la collecte et l'évacuation des déchets. Afin de faciliter la réduction des déchets dans les établissements humains, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (CNUEH) aide actuellement les pays en développement en matière de collecte de données sur la production de déchets et offre, au niveau municipal, diverses solutions en matière de réduction des déchets.

B. Maximaliser la réutilisation et le recyclage
écologiquement rationnels des déchets

6. Depuis la Conférence, des progrès très importants ont été enregistrés en matière de recyclage et de réutilisation des déchets aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Dans les pays développés, cette évolution résulte d'une sensibilisation accrue aux avantages écologiques offerts par le recyclage des déchets, tandis que, dans les pays en développement, cela tient essentiellement à la possibilité de tirer des revenus du recyclage des déchets. L'augmentation de la production de déchets en milieu urbain a eu pour résultat le développement de la collecte de déchets, dans le secteur non structuré, par des collecteurs itinérants, et la formation de mouvements associatifs et d'organisations non gouvernementales, qui, dans de nombreuses villes, ont créé des micro-entreprises pour promouvoir les activités génératrices de revenu (voir encadré 2). Il ressort des estimations courantes que les villes asiatiques de Calcutta et de Manille comptent respectivement quelque 40 000 et 30 000 personnes travaillant directement dans le secteur informel de récupération des déchets. Cela vaut aussi pour de nombreuses villes d'Amérique latine telles que Bogota, où 30 000 à 50 000 personnes travaillent dans ce secteur. La plupart de ces activités se sont développées dans les zones périurbaines où des établissements non autorisés se sont créés et où le gros des déchets ménagers est mis en décharge. Ce sont souvent les femmes et les enfants qui se livrent à cette activité de récupération de déchets, appelée "ramassage de chiffons". De petites industries se sont créées pour retraiter ces déchets et en faire toute une gamme de produits finis et intermédiaires, qui seront ensuite traités de nouveau par les industries du secteur structuré. Le CNUEH (Habitat) a récemment mené des études sur les méthodes de recyclage des déchets dans les villes asiatiques et a mis au point des manuels de formation à l'intention des cadres municipaux et des futurs chefs d'entreprise concernant le recyclage et la réutilisation des déchets municipaux.

Encadré 2

Contribution du Global Action Plan for the Earth

The Global Action Plan for the Earth est une organisation de défense de l'environnement à but non lucratif qui a pour vocation de donner aux gens les moyens d'adopter des modes de vie qui soient davantage en harmonie avec l'environnement, grâce à des programmes axés sur les adultes et les jeunes et s'inscrivant dans le cadre de campagnes nationales de promotion de ce type de modes de vie qui sont entreprises à l'échelon de la collectivité. Des campagnes de ce genre sont actuellement en cours dans plus de 15 pays. Les participants ont, en moyenne, réduit la consommation d'eau de 25 % et celle du combustible dans le transport de 16 %, en produisant 42 % de moins de déchets.

Source : CDS Update, vol. 3, No 2 (Septembre 1996).

7. La réutilisation des eaux usées, en particulier les effluents, est un procédé qui a été appliqué ponctuellement pendant longtemps dans de nombreux pays qui souffrent de pénurie d'eau. Cela étant, on a hésité à exploiter pleinement cette technique dans la production vivrière, la raison principale étant les risques pour la santé qui pourraient résulter d'un traitement peu adéquat des eaux usées. De même, les écotechnologies disponibles et leur application sont mal connues. Il existe certains exemples çà et là, tels que les pêcheries de Calcutta-Est, qui ont réussi à allier traitement des eaux usées et production vivrière destinés aux zones urbaines (voir encadré 3).

Encadré 3

Réutilisation des eaux usées à Calcutta (Inde)

À Calcutta, un tiers des eaux usées qui se déversent dans les marais situés à l'est de la ville est traité d'une façon des plus ingénieuses. Un peu plus de 3 750 hectares sont occupés par des étangs à pisciculture ou bheris. Chaque année, ces étangs produisent plus de 7 500 tonnes de poissons. Alors qu'une partie des eaux usées se déverse dans les bheris, le reste est retenu par des "fermes à déchets". Chaque jour, Calcutta reçoit de ces fermes 150 tonnes de légumes. Les effluents provenant des étangs à pisciculture sont également utilisés principalement dans des exploitations rizicoles qui parsèment la périphérie de ces marées.

Sources : CNUEH, Global Report on Human Settlements, 1996, et autres sources.

C. Promouvoir l'élimination et le traitement
écologiquement rationnels des déchets

8. Jusqu'ici, on ne se rend guère compte de l'impact sur la santé et l'environnement du traitement peu adéquat des déchets. Cependant, les poussées épidémiques qui ont récemment éclaté au Pérou et une "alerte à la peste" en Inde (voir encadré 4) ont permis de prendre la mesure des souffrances et des pertes en vies humaines qui peuvent résulter d'une mauvaise gestion des déchets et des effets désastreux que les maladies liées aux déchets peuvent avoir sur le commerce et le tourisme, secteurs clefs pour l'économie nationale. Dans une étude récemment réalisée par le CNUEH en Afrique et en Asie, on a pu établir une relation épidémiologique directe entre la mauvaise gestion et la fréquence des cas de diarrhée, de maladies respiratoires et de maladies de la peau, et l'on a recommandé, en se prévalant de solides arguments sanitaires, des mesures correctives axées sur la mise en place d'infrastructures dans les établissements à faible revenu.

Encadré 4

Coût économique du manque d'infrastructures :
l'"alerte à la peste" en Inde

En septembre 1994, soit une trentaine d'années après la dernière peste en Inde, une épidémie de peste pulmonaire a éclaté à Surat, tuant 56 personnes. Cette maladie est transmise par la toux d'homme infecté à homme sain et 100 % de ses victimes meurent si elles ne sont pas soignées immédiatement. Surat est une ville de 2,2 millions d'habitants où 1 250 tonnes de déchets sont produites par jour, dont 250 ne sont pas enlevées. Il semble que l'insalubrité, la mauvaise gestion des déchets et un tremblement de terre survenu une année auparavant se sont combinés pour mettre en contact rats de campagne infectés et rats de ville. La situation a été aggravée par les inondations provoquées par la mousson, qui ont dispersé les détritiques, offrant ainsi un habitat idéal pour les rongeurs. En termes financiers, le coût pour l'économie indienne a été élevé : plus de 600 millions de dollars. Plus de 45 000 personnes ont annulé leur voyage en Inde. Le taux de remplissage des hôtels est tombé à 20 à 60 %, et de nombreux pays ont suspendu toute liaison aérienne ou maritime avec l'Inde. Au total, le pays a perdu 420 millions de dollars en recettes d'exportation. Si une fraction du coût de cette épidémie avait été investie dans la mise en place d'installations de gestion des déchets, la crise aurait été évitée.

Adapté de World Resources, 1996-1997, New York, Oxford University Press, 1996.

D. Étendre les services en matière de déchets

9. Pour étendre les services en matière de gestion des déchets, les autorités locales encouragent souvent le secteur privé à se charger de certains services de gestion des déchets traditionnellement assurés par le service public. S'il

/...

est vrai que les services en la matière ont été étendus davantage dans les zones résidentielles à revenu élevé, et, dans certains cas, dans les zones commerciales et industrielles, les zones à revenu faible et moyen pâtitent encore de l'extrême faiblesse de cette couverture.

10. La situation concernant le traitement et l'évacuation de matières de vidange ne cesse également de se détériorer. En 1994, 588 millions de citadins et 2 milliards 280 millions de ruraux ne disposaient pas de services d'hygiène, contre 452 millions et 2 milliards 150 millions, respectivement, en 1991. Les projections indiquent que ces chiffres risquent de passer, d'ici à l'an 2000, à 846 millions de citadins et à 2,5 milliards de ruraux (la plupart seront en Asie). Au total, ces chiffres représenteront la moitié de la population mondiale. Le nombre de personnes ayant accès à des services satisfaisants d'évacuation des eaux usées est encore plus faible.

III. TENDANCES PROMETTEUSES

11. La tendance la plus prometteuse en matière de gestion des déchets solides dans le monde est peut-être le fait que l'on perçoit davantage les déchets comme une ressource qui peut non seulement jouer un rôle positif dans les économies locales et nationales, mais aussi créer des emplois et des revenus pour une grande partie de la population. Cette prise de conscience a donné lieu à des activités très diverses dans des villes de pays développés, où l'exploitation des déchets est devenue réalité grâce à des règlements adoptés par les pouvoirs publics, à la coopération des parties intéressées et à des initiatives populaires.

12. Dans les villes des pays en développement, les associations locales, notamment les groupes de femmes, et le secteur non structuré prennent actuellement des mesures en vue de faire de la gestion des déchets une activité génératrice de revenus. Certains dispositifs mettent l'accent sur la collecte des déchets urbains solides, tant organiques, pour la production de compost, qu'inorganiques, pour les petites entreprises de recyclage. Un projet implanté au Sénégal tire parti du compost dérivé de déchets, ainsi que des eaux usées d'origine ménagère, une fois traitées, qui sont utilisées pour la production alimentaire en zone urbaine. Des dispositions ont été prises en vue d'élaborer des directives sur la réutilisation des eaux usées, et les perspectives qui se dessinent en ce qui concerne les systèmes de réutilisation intégrés semblent encourageantes. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale ont publié récemment des principes directeurs relatifs à la réutilisation des eaux usées dans le secteur agricole. Le CNUEH (Habitat), qui dirige actuellement des projets de démonstration consacrés au compostage à l'échelon local dans plusieurs villes de pays en développement situés en Afrique, en Asie et en Amérique latine, entend établir des directives sur l'utilisation du compost dérivé de déchets.

13. Une autre tendance prometteuse est la position des pouvoirs publics, à tous les niveaux, qui souhaitent faire de la réduction des déchets au minimum un objectif à part entière de la stratégie de gestion des déchets. Dans les pays développés, les municipalités encouragent de plus en plus les ménages et les entreprises commerciales à réduire leurs déchets au minimum en offrant des primes de recyclage et d'autres incitations économiques. Les gouvernements

/...

poussent les industries à faire de même au moyen d'accords de "récupération" et en leur faisant payer le coût intégral de l'évacuation des déchets, y compris les coûts de protection de l'environnement. Des initiatives prometteuses sont également prises dans des pays en développement tels que l'Inde, où une loi imposant des audits écologiques à toutes les entreprises a récemment été adoptée.

IV. ESPOIRS DEÇUS

A. Promouvoir l'élimination et le traitement écologiquement rationnels des déchets

14. Les pays en développement ont enregistré peu de progrès en matière d'élimination écologiquement rationnelle des déchets. La principale méthode reste la mise en décharge sauvage, et il est accordé peu d'attention à l'impact des sites d'élimination sur l'environnement. On a constaté à l'usage que l'absence de réglementation efficace dans le secteur privé favorisait la mise en décharge brute et l'utilisation de dépotoirs. En outre, la proportion de déchets dangereux dans les ordures ménagères et les déchets des hôpitaux augmente, ce qui accroît considérablement les risques écologiques.

15. En ce qui concerne l'incidence de la croissance économique sur l'environnement, les pays produisent de plus en plus d'eaux usées, qui sont souvent contaminées par des métaux lourds ainsi que par des composés organiques solubles dans l'eau. Au Royaume-Uni, par exemple, l'application de la Directive de la Communauté européenne concernant le traitement des eaux usées des villes fera doubler le volume de boues résiduaires à évacuer (2,2 millions de tonnes en 2006 contre 1,1 million en 1991). Dans le même ordre d'idées, les nouvelles installations de traitement qui seront construites au Caire et à Alexandrie (Égypte) produiront chaque année entre 0,7 et 1 million de tonnes de boues d'épuration. Dans les deux cas, on aura plutôt tendance à évacuer les boues sur terre. Les rejets en mer se poursuivent malgré la recommandation concernant leur élimination, par étapes, à la fin de 1995.

16. De nombreux pays en développement sont encore enclins à choisir des techniques de gestion des déchets et des eaux usées peu appropriées. Le problème est souvent aggravé par la formule de l'aide "liée", les donateurs étant peu disposés à fournir le meilleur matériel disponible, mais aussi par le fait que ces mêmes donateurs n'assortissent pas les dons d'équipements d'une aide du même ordre qui permettrait de renforcer les capacités et de développer les institutions.

B. Hierarchie pour la gestion des déchets et la planification stratégique

17. L'idée d'établir une hiérarchie pour la gestion des déchets, formulée dans le chapitre 21 d'Action 21, n'est pas encore pleinement assimilée par de nombreux pays développés ou en développement. Souvent, les autorités nationales et locales ne disposent pas des moyens qui leur permettraient de procéder à une planification stratégique de la gestion des déchets solides. Des problèmes tels que le partage des responsabilités institutionnelles et l'absence de cadre réglementaire sont caractéristiques de bien des administrations municipales.

/...

Tant que les autorités responsables de la gestion des déchets n'auront pas remédié aux insuffisances institutionnelles et mis en place une structure de gestion plus souple, adaptée aux besoins de la population et des secteurs public et privé, les dispositifs isolés resteront de bons exemples des "meilleures pratiques possibles" et ne seront pas incorporés dans le système global de gestion des déchets.

C. Sensibilisation aux risques pour la santé

18. Bien que des cas isolés de maladies causées par les déchets aient sensibilisé l'opinion aux risques liés à la mauvaise gestion des déchets, on ne s'est guère employé à mieux informer le grand public et les responsables municipaux en général. La déficience de l'infrastructure d'assainissement et de gestion des déchets reste l'une des principales causes de décès et d'incapacité parmi les pauvres vivant en milieu urbain.

D. Assimilation des déchets à une ressource :
objectif partiellement atteint

19. D'une manière générale, les municipalités rechignent encore à considérer les déchets comme une source de revenus et un facteur de production agricole. Bien des villes continuent d'utiliser le compostage centralisé, notamment pour produire du biogaz et de l'énergie, mais les installations viables sont très peu nombreuses et, par conséquent, se dégradent rapidement. Il est nécessaire de réfléchir à d'autres méthodes à forte intensité de main-d'oeuvre qui permettent de traiter les déchets à la source et qui nécessitent une mise de fonds minimale. Il conviendrait également de promouvoir des techniques de fabrication de produits recyclés et de production d'énergie qui utilisent les déchets.

E. Désintérêt pour la réduction des déchets au minimum

20. La plupart des pays qui procèdent à une planification stratégique de la gestion des déchets solides n'ont pas encore prévu de réduire les déchets au minimum. Les pays en développement et les pays en transition, qui connaissent une augmentation du volume de déchets par habitant, auront du mal à poursuivre leur développement économique s'ils ne réussissent pas à inverser la tendance par des politiques appropriées. S'agissant de la production de déchets par habitant, on observe d'importants écarts, y compris parmi les pays industrialisés. Les déchets produits en Suède et en France, par exemple, représentent 40 % du volume de déchets produits aux États-Unis, et moins de la moitié des quantités produites au Canada ou en Australie. Dans certaines villes de pays à faible revenu, les quantités de déchets produites par des groupes de résidents aisés sont déjà comparables aux chiffres les plus élevés enregistrés dans les pays en développement. Si la situation reste inchangée, on observera une hausse sans précédent des déchets que la plupart des pays seront bien incapables de gérer.

F. Insuffisance des services dans les zones péri-urbaines

21. Les pauvres des zones péri-urbaines vivent dans un environnement des plus dangereux pour la santé, car ils sont exposés aux produits toxiques ainsi qu'aux agents pathogènes émanant des ordures ménagères et des matières fécales. Les

/...

zones péri-urbaines sont celles où l'on évacue la plupart des déchets, solides et liquides, et où les zones industrielles sont généralement situées. Si les autorités ne reconnaissent pas les grands risques que ces zones présentent pour l'environnement et la santé, les maladies provoquées par les déchets affecteront la productivité et le développement économique. Il s'ajoute à cet état de choses le problème de l'expansion des villes, qui finiront par déborder sur les décharges. C'est pourquoi il faut accorder une attention particulière aux zones péri-urbaines si l'on veut qu'elles concourent au développement urbain.

G. Reconnaissance du rôle joué par le secteur non structuré

22. Dans bien des municipalités, le secteur non structuré se charge en grande partie de la collecte et de l'évacuation des déchets, sans que l'autorité s'occupant officiellement de la gestion des déchets ne le reconnaisse. De nombreux responsables de la santé publique ne voient pas d'un oeil bienveillant les collecteurs de déchets du secteur non structuré, dont les activités dans certaines villes sont entravées par la loi. Les dirigeants municipaux devraient se féliciter davantage du rôle joué par le secteur non structuré et faire le nécessaire pour que les dispositifs communautaires soient intégrés dans les activités de gestion des déchets entreprises par le secteur public.

V. NOUVEAUX DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRE

A. Réduction des déchets au minimum et collecte de données

23. Avant de prendre des décisions, il est nécessaire d'établir des politiques et des stratégies visant à réduire les déchets au minimum, sur la base des taux de production de déchets actuels et prévus dans chaque secteur. Les diverses collectivités publiques possèdent aujourd'hui quelques données sur le sujet, mais sous une forme qui ne peut pas être utilisée à des fins de gestion. Il ne sera possible de fixer des objectifs nationaux et de suivre les progrès accomplis que lorsque de telles données seront recueillies systématiquement et mises à la disposition des décideurs. Avec l'essor du secteur privé dans les villes des pays en développement, les entreprises privées devront disposer de ces renseignements afin de pouvoir arrêter les prix et organiser leurs activités. Les autorités locales devront elles aussi y avoir accès. Enfin, il est nécessaire d'établir des indicateurs relatifs à la gestion des déchets qui soient distincts des autres éléments de l'infrastructure.

24. Un des nouveaux objectifs prioritaires est de poursuivre et de renforcer l'intégration de la gestion des déchets dans les activités d'autres secteurs économiques. On peut accroître l'efficacité des politiques de gestion des déchets en les combinant avec des politiques économiques et environnementales conçues pour améliorer, entre autres, les schémas de production et de consommation, ainsi qu'avec des politiques visant à faire évoluer les procédés de production, de même que les choix et le comportement des consommateurs. Il importe notamment de souligner que la stratégie d'établissement et d'application des politiques visant à modifier les structures de la consommation et de la production est également axée sur l'efficacité écologique**, ce qui pourrait

** Voir également le chapitre 4 d'Action 21 et E/CN.17/1997/2/Add.3.

avoir des incidences positives sur la gestion des questions touchant aux déchets ainsi que sur la mise en oeuvre des politiques en la matière.

B. Développement du secteur non structuré et formation de partenariats entre le secteur structuré et le secteur non structuré

25. Le secteur non structuré doit bénéficier d'un plus large soutien pour pouvoir réellement jouer un rôle dans les activités de gestion des déchets, d'où la nécessité d'assouplir le cadre réglementaire, de modifier la législation et d'amener les autorités à accepter l'intervention de ce secteur, dont l'essentiel des activités est aujourd'hui mené par des individus. Il est également nécessaire de créer des coopératives et des organisations similaires afin d'établir officiellement des liens avec l'industrie.

C. Projets de réutilisation intégrés

26. Il faudrait s'efforcer de promouvoir la mise en place de mécanismes de gestion intégrés permettant de réutiliser les déchets solides et les déchets liquides dans le cadre de projets agricoles. De tels mécanismes peuvent être une source de revenus pour les pauvres vivant en milieu urbain, ainsi qu'un puits approprié pour les déchets. Les zones péri-urbaines, où vivent bon nombre de démunis et où sont évacués la plupart des déchets, se prêtent le mieux à des projets de ce type.

D. Zones d'action prioritaire

27. Les petits États insulaires en développement présentent des caractéristiques uniques (écosystèmes fragiles, faible superficie, ressources naturelles limitées,...) qui les rendent beaucoup plus vulnérables à la dégradation de l'environnement et aux problèmes de santé résultant de la mauvaise gestion des déchets. Leurs ressources foncières, marines et côtières, ainsi que leurs ressources en eau douce, qui sont toutes indispensables au développement durable, peuvent pâtir de la pollution due aux activités terrestres, d'où la nécessité de mettre au point des méthodes spéciales pour ces États.

E. Coordination des activités de gestion des déchets à l'échelle du système

28. Dans le cadre de leurs programmes de gestion des zones urbaines, le CNUED (Habitat), la Banque mondiale et le PNUD ont créé un groupe spécial rassemblant d'autres organismes, tels que l'OMS, divers experts des secteurs public et privé, ainsi que des organisations non gouvernementales de pays en développement qui s'occupent activement de divers aspects de la gestion des déchets solides. De son côté, l'Association internationale pour les résidus solides a établi un groupe de travail chargé d'étudier les besoins des pays en développement en matière de gestion des déchets. Les experts des pays en développement devraient toutefois être mieux représentés au sein des deux groupes. Par ailleurs, il est nécessaire que les organismes des Nations Unies abordent la question de la gestion des déchets solides d'une manière plus concertée et coordonnent davantage leurs programmes sous l'égide du Comité interorganisations sur le développement durable.